

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

La bataille continue. L'ennemi doit lutter jusqu'à l'épuisement de ses moyens : l'arrêt serait l'aveu de l'échec! — Le colonel Feyler dit nettement que l'échec est acquis. — Calme sur les autres fronts. — Le quatrième emprunt de guerre allemand.

La lutte se poursuit dans la région de Verdun, avec une violence intermittente, mais la bataille continue. C'est qu'il n'est pas possible à l'ennemi d'arrêter son offensive sans avouer, par la même, l'échec définitif de cette formidable action dont toute l'Allemagne attendait... et attend toujours des choses extraordinaires.

L'offensive sur Verdun n'est donc pas finie et le Kaiser ne peut encore renoncer à l'objectif prestigieux qu'il s'était donné et pour lequel, depuis des mois, on accumule de si formidables préparatifs.

L'Etat-Major allemand s'était certainement léurré du faux espoir qu'il viendrait aisément à bout de la résistance française.

Qu'il ait escompté un succès RAPIDE, la chose ne fait aucun doute. Sa déception s'accroît donc tous les jours des échecs qui succèdent aux échecs. Mais qu'il renonce à ce succès avant d'avoir épuisé tous les moyens dont il dispose, voilà qui est invraisemblable, sous peine de plonger l'Allemagne entière dans une violente crise de pessimisme.

Nous avons le juste mépris des Boches ; mais nous leur reconnaissons dans l'ordre matériel et spécialement militaire des facultés d'organisation et de prévoyance qui se sont manifestées avec évidence. Donc quelles que soient les raisons auxquelles ils ont obéi, nous ne pouvons douter qu'avant d'entreprendre cette attaque sur Verdun, ils ont envisagé toutes les éventualités possibles. En conséquence, ils ont assurément pris les dispositions nécessaires pour y faire face.

Leur renoncement immédiat à l'offensive sur Verdun ne s'expliquerait que par un épuisement qui n'est pas encore probable.

A coup sûr, les pertes que nos héroïques soldats leur ont infligées sont énormes, mais ils ne peuvent pas en être surpris.

Oui, plus l'entreprise est difficile et moins facilement ils y renonceraient. Car c'est précisément sur le prestige moral que leur aurait valu sa réussite, qu'ils comptaient.

Les Germains comprennent toute la gravité de la partie qui se joue. Ils savent surtout qu'un insuccès serait pour leur prestige, chez les Neutres, un véritable désastre.

Ils le savent d'autant mieux qu'ils s'étaient mieux préparés à exploiter leur succès.

Donc, en dépit de l'inutilité actuelle des efforts ennemis, restons convaincus que la lutte n'est point terminée. Les Barbares ne s'en rendront pas là, ILS NE PEUVENT PAS S'EN TENIR LA. Côté que côté, ils doivent mettre en jeu toutes leurs ressources pour essayer de marquer un semblant de victoire, sous peine de démorraliser leurs nationaux et de... pousser vers l'Entente, les Neutres qui prudemment interrogent l'avenir !

Notre confiance doit rester entière, mais nous devons nous préparer à de nouvelles épreuves. Tant mieux si elles ne viennent pas, il est prudent, en tout cas, de se garder des surprises. N'oublions pas que c'est par la volonté de vaincre, animant la nation tout entière, que la France vaincra.

Nos admirables soldats sont fermes comme aux premiers jours. Soyons dignes d'eux qui font face à l'ennemi avec une abnégation et un héroïsme qui enthousiasment le monde entier. Il faut, dirons-nous, avec notre confrère Laporle, qu'ils se sentent non seulement aimés et admirés, mais aussi soutenus par la confiance et la volonté de la nation.

Le colonel Feyler, dans une étude sur l'offensive de Verdun, exprime son profond étonnement du déclenchement de l'attaque dans une région aussi peu favorable à l'entreprise des Boches.

« On se demande, dit-il, si pour se lancer dans leur aventureuse entreprise, les Allemands n'étaient pas en possession d'un matériel inédit qui dut en transformer les conditions, en leur assurant une supériorité de moyens. »

« Il résulte des faits qu'il n'en a rien été. Ils sont entrés en ligne avec le matériel qu'on leur connaissait et en renouvelant le procédé qu'ils ont employé dans toutes leurs offensives : l'attaque violente et serrée, à coups d'hommes, préparée par la rafale des gros projectiles de l'artillerie. Ils ont recommencé l'attaque de Liège, l'action brusquée, où l'on joue qu'une fois. »

« La question demeure, par conséquent intacte : pourquoi rechercher le point particulièrement fort de Verdun, et non pas de moindres obstacles ? »

Le distingué critique militaire ne paraît pas trouver de réponse très satisfaisante à cette question. Il pense, en fin de compte, que cette attaque « semble s'être inspirée surtout de motifs politiques d'ordre intérieur. »

S'il en est ainsi, les Alliés, conclut-il, « auront tout lieu de voir, dans son échec, un encouragement. »

Et cet échec, le colonel Feyler ne le met pas le moins du monde en doute, l'affirmation est en toutes lettres dans son étude.

Les événements justifieront, certainement, cette opinion très nette.

A part les événements de Verdun, c'est, presque partout, le calme absolu.

Aucun événement sensationnel sur le front italien.

Inaction complète dans les Balkans.

Rencontres insignifiantes sur le front russe.

En Asie, seulement, nos alliés poursuivent brillamment leur marche victorieuse, refoulant de tous côtés les troupes ottomanes désemparées...

Et c'est au moment où le ciel allemand se charge de lourds nuages, que les dirigeants de Berlin font appel au pays pour le quatrième emprunt de guerre.

On pensait, à Berlin, monnayer une grosse victoire, on ne peut offrir au public qu'un échec indiscutable. C'est peu pour enthousiasmer les foules et les amener à vider les fonds de tiroirs !

moins que les autres, notre ennemi le plus acharné et le plus irréductible, l'Angleterre, n'aura raison de nous. »

Si tous les Boches sont si certains que cela du succès final ; si tous sont absolument convaincus que « le placement est bien sûr », pourquoi donc se font-ils tirer l'oreille pour apporter leurs dernières économies à Guillaume ?

Cette note est la meilleure preuve que les Barbares n'ont plus qu'une piètre confiance dans l'issue de la lutte !... A. C.

Sur le front belge

Lutte habituelle d'artillerie sur le front belge.

Nos batteries ont, au nord de Dixmude, réduit au silence les lance-bombes allemands.

Sur le front anglais

Hier soir, au nord-est de Vermelles, nous avons fait exploser une mine.

Aujourd'hui près de la redoute Hohenzollern, les Allemands ont fait exploser une mine sans nous causer de pertes. Cette explosion n'a été suivie d'aucune attaque.

L'artillerie a été active de part et d'autre dans les secteurs d'Albert, d'Hulluch et d'Ypres.

Le Kronprinz dispose de presque toute l'artillerie boche

Dans un radiotélégramme de Berlin, reçu par le « New York World », le correspondant allemand de ce journal fait ressortir que certaines indications laissent prévoir que d'autres développements plus grands seront donnés aux opérations contre Verdun. Il ajoute : « Avec la plus grande partie de l'artillerie amenée à l'armée du kronprinz, celle-ci a repris souffle. »

Un grand tombeau

L'« Amsterdamer » écrit, sous la signature du professeur Kernkanp, que les Allemands n'ont pas seulement laissé à Verdun une quantité immense de cadavres, mais qu'ils y ont enseveli leurs plus triomphales espérances, sur lesquelles on peut mettre désormais la pierre sépulcrale.

Berlin déprimé

On mande de Copenhague au « Daily Mail » que les pertes subies à Verdun ont déprimé Berlin. Dans cette ville, une manifestation comprenant plus de deux mille femmes, a défilé le long de la grande avenue « Unter-den-Linden ».

Valona à l'abri de toute surprise

Le Messaggero écrit qu'une inspection faite ces jours derniers aux environs de la défense de Valona a permis de constater que, grâce aux travaux de fortifications exécutés d'une façon admirable par le génie et l'artillerie, la défense de Valona n'était pas inférieure à celle de Salonique et mettait la ville à l'abri de toute surprise.

L'ITALIE EN GUERRE

On ne signale aucun événement d'une importance particulière sur tout le front italien.

L'action russe

Erzivan, à 150 kilomètres à l'ouest d'Erzeroum, dont approchent les Russes, était utilisé par les Turcs comme dépôt central de munitions pour l'Asie Mineure. Les Turcs ont peut-être pu en retirer une grande quantité lardivement, mais, d'après un informateur qui se trouvait récemment en Asie Mineure, la prise de la ville serait de toute façon un coup sérieux.

Prise d'un drachen avec ses observateurs

Un ballon captif allemand, un drachen, sans doute détaché de sa base par le feu de notre artillerie, passait à la dérive à une très faible hauteur au-dessus de Dunkerque. Des artilleurs lancés à sa poursuite purent saisir ses amarres et le faire atterrir peu après. Deux observateurs allemands qui se trouvaient à bord sautèrent et tentèrent de s'enfuir, mais ils furent rattrapés.

L'Autriche voudrait-elle faire la guerre à Saint-Marin ?

L'ambassadeur des Etats-Unis à Vienne a télégraphié au Conseil de la République de Saint-Marin que, malgré ses démarches, le gouvernement autrichien refuse de libérer les citoyens de Saint-Marin internés en Autriche, parce que la petite République a manqué gravement aux devoirs de la neutralité depuis la déclaration de guerre de l'Italie.

En Mésopotamie

Le village occupé par les troupes du général Townshend a été attaqué dans la nuit du 22 au 23 février, par les Turcs, qui ont été repoussés. Les troupes du général Aylmer continuent le bombardement de la position Hallah, qui est toujours tenue par les Turcs.

Des désordres peu importants se seraient produits à Neïff, entre les soldats turcs et la population arabe.

En Turquie

La poudrière de Sebastia (Pales-tine), a sauté. Après l'explosion, un violent incendie se déclara.

Les Anglais battent un contingent arabe

Une rencontre a eu lieu à la frontière occidentale de l'Egypte entre les troupes britanniques et un parti arabe. Les Arabes qui se trouvaient à Wadi el Mehline, à dix milles à l'est de Sidi-el-Barani et à l'ouest d'Uniala, avaient mis en ligne deux canons de campagne et des mitrailleuses ; ils ont été battus et se sont enfuis vers l'ouest.

Un zeppelin en fuite

Une dépêche d'Athènes apprend que, samedi matin, un zeppelin a été aperçu se rendant à Salonique. Les batteries des alliés l'ont forcé à rebrousser chemin.

Le torpillage du « Giava »

Le sous-marin autrichien qui attaqua le « Giava » tira un premier coup de canon en intimant au bateau italien de stopper. Trois coups de sautelage furent aussitôt mis à la mer, et le capitaine italien, ayant fait remarquer au commandant autrichien qu'il y avait une femme à son bord, la fille du sénateur Adamoli, infirmière de la Croix-Rouge, et qu'on était loin de la terre, n'obtint en guise de réponse qu'un ricanement sardonique.

Le « Giava » fut coulé par quarante-deux coups de canon. Les survivants, après avoir erré par une nuit d'un froid intense, furent enfin recueillis par le transport anglais « Trievellan ». Peu après, un autre sous-mersible ennemi était signalé, mais un torpilleur anglais, appelé par télégraphie sans fil, le chassa à coups de canon.

Les munitions américaines

Dans une déclaration faite au New-York World, M. Lloyd George s'élève contre l'assertion délibérée des Allemands que c'est le ravitaillement en

munitions par les Etats-Unis, des Alliés, qui est le facteur principal de la prolongation de la guerre. Le ministre des munitions déclare que « les munitions reçues des Etats-Unis ne forment qu'une bien faible partie de celles dont on s'est servi sur le front britannique. »

Le correspondant du New-York World, d'autre part, dit, de sa propre autorité, que les munitions américaines utilisées par les Anglais ont été de moins de 8 pour cent du total des ravitaillements en munitions dont on a fait usage.

Une attaque contre Suez

serait insensée

Les membres de l'Assemblée législative égyptienne, spécialement invités, sont allés inspecter les défenses du canal de Suez, où une grande réception les attendait.

Au déjeuner, Zaimun-Pacha, président de l'Assemblée, présidait, entouré des dignitaires égyptiens. Les visiteurs ont admiré la splendide organisation du grand camp proche du canal ; ils ont vu évoluer les aéroplanes et les navires de guerre. Ils s'en sont retournés emportant une impression ineffaçable de la solidité de la défense des troupes. Ils se rendent compte que l'ennemi serait insensé de tenter une attaque.

CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance

Aux Victimes de la Guerre

48

SOUSCRIPTIONS

Commune de Gagnac

(Suite)

Paly Benoit	5
Lavaur Pierre	5
Gay Sylvain	5
Vaux Gabriel	5
Salaoupe Cyprien	5
Ségala Louis	5
Parrou Pauline	3
Lafage Edouard	3
Vayrac Julia	3
Vayrac Benoit	3
Moliné Baptiste	3
Salesse Pierre	3
Salvart Marcelin	4
Rougié Pierre	3
Parrou Louise	3
Lesueur Marguerite	3
Muller Georges	3
Paly Ambroisine	3
Paly Edouard	3
Sol Jean	3
Martin Miharet	3
Lavaur Pierre	3
Laforce Caroline	3
Verdié Baptiste	3
Rougié Julie	3
Machez Léontine	3
Laréginie Marie	3

Commune de Gignac

Arliquis Félix, retraité	3
Arliquis L., institutrice	3
Charvet Germain	3
Cambroux (Vve)	3
Delpy Joannès, f. des postes	3
Delpy Jean	3
Gary Pierre, facteur-receveur	3
Lapeyrou M., recev. buraliste	3
Morand M., int. à l'école de garçons	3
Nousilhac Clothilde	3
Simbille L.	3
Teyssandier Laure, institutrice	3
Vergnes Pierre	3
Delpy Marie	3
Sourzat François	3
Patry François	3
Magne Irma	3
Delmas Paul	3
Delbreil Henriette	3
Faurel Pierre, aux Genestes	3
Foussat Adèle	3
Faurel, albergiste	3
Arlié Célestin	3
Alard Jean	3
Chassaing Bertrand	3
Cérou (Mme)	3
Cérou (Mme Vve), à Sireyzol	3
Cérou Louis, à Sireyzol	3
Faurel (Vve), à la Valette	3
Faurel, à la Sotte	3
Chassaing Jean, à la Sotte	3
Albiac Victoria (Mme), à la Lande	3
Chassaing M. (Mme Vve), à la Lande	3
Chassaing Pierre, à Lavayssièze	3
Clauzade, à Tessillac	3
Clauzade Jacques, à Tessillac	3
Faurel Pierre, à Leygonie	3
Fouilhade, à Leygonie	3
Barre Denis	3
Famat Léon	3
Baussonne Rose, à Lablénie	3
Barre Pierre, à Genestes	10
Baladre, à Leygonie	3
Barre Denis	3
Barre François	3
Aubert, aux Brandals	3
Arlié Pierre	3
Arliquis	3
Arliquis Jacques, à Maison rouge	3
Delbos, à Sireyzol	3
Delbos, à Suquet	3
Vve Delbos, à St-Bonnet	3
Dale Jean-B., boulangier	5

Bourdât Pierre, à Sireyzol	3
Delbos Victoria, à St-Bonnet	3
Delbreil, à la Toussade	3
Delbreil (Mme), à Sireyzol	3
Delbreil Julia, couturière	3
Delmas, à Bernard	3
Delpy Antoine, aux Genestes	3
Delpy Jean, aux Faures	3
Delpy Jean, à Montagnac	3
Delpy Pierre, à Montagnac	3
Delvert Etienne	3
Doublens, à Lavallette	3
Dublanche, à St-Bonnet	3
Dufau Gay, à Masset	3
Dufau, à Pech de Masset	3
Dufau, à St-Bonnet	3
Dubois Henri, à Lavayssièze	3
Delbos, à Vignolles	3
Chalvet, à la Fèchellerie	3
Vayssié Nathalie, à Paylambert	3
Vayssié (Vve), à Nadoze	3
Vergne, à Maison rouge	3
Vergne, à Falsémayer	3
Vergne (Vve), à Pech de la Castagne	3
Vergne Michel, à Lavayssièze	3
Verdier Jean	3
Vitrac Jacques	3
Vitrac (Vve)	3
Labarrade Maria	3
Gaudaubert Marie	3
Treille, à Lablénie	3
Treille Pierre, à Ginières	3
Trivié Lestrade, à Moulin	3
Jardou, à Falsémayer	3
Jardou, à Falsémayer	3
Jardou, à Falsémayer	3
Guary Antoine, à Leygonie	3
Guachet, à St-Bonnet	3
Guachet Victoria, à la Maison rouge	3

FOURMAGNAC

Nous recevons de Fourmagnac et d'ailleurs des réclamations au sujet des listes déjà parues. C'est à la Préfecture que toutes ces réclamations doivent être adressées. — Nous transmettons à qui de droit, celles déjà reçues.

Pas assez gentilshommes!

Et les femmes également sont employées par les Gouvernements austro-boches à toutes les besognes qu'exige le service des renseignements.

Professeurs, institutrices, filles galantes, femmes du monde se confondent, pêle-mêle, dans les rangs de cette bande, dont le devoir est de se procurer des documents par n'importe quels moyens.

Ainsi, les journaux de Florence annoncent qu'une plainte vient d'être déposée contre la fille du baron de Breck, amiral autrichien qui, rappelé à Vienne au début de la guerre, y mourut subitement.

Sa fille, Marie de Breck, demeurant à Florence avec sa mère et sa sœur, est accusée d'avoir excité son jardinier italien, caporal du génie, à se rendre aux Autrichiens et à faire de la propagande parmi ses camarades en leur promettant que lui et eux seraient parfaitement traités.

On voit que les femmes de l'aristocratie ne dédaignent pas de se mettre au service de leur Gouvernement, pour accomplir la besogne la plus vile, la plus dégradante qui soit.

Mais les Boches ont « ça » dans le sang.

Ils apportent autant de passion à leurs besognes d'espion, que de férocité, de lâcheté dans la lutte.

« Un peu trop soldats, pas assez gentilshommes », disait tout récemment un commandant anglais, en parlant des Boches.

La formule est sévère, mais n'est-elle pas encore trop modérée quand il s'agit des bandits que commande le Kaiser ?

Qu'on en juge par ce fait qu'un soldat rapporte, car il en a été le témoin :

Les Boches avaient un jour endossé des capotes bleues et s'étaient coiffés de casques français ; avec cela, le brassard d'infirmerie. Ainsi déguisés, ils ont pu approcher de nos tranchées. Nous étions sans méfiance ; nous pensions avoir affaire à nos propres ambulanciers, d'autant plus qu'ils avaient soin de porter un brancard avec eux. Tout à coup, cinq ou six explosions dans la tranchée !

Ce sont les ambulanciers de tout à l'heure, les Boches, qui viennent de nous faire cadeau de quelques grenades !

Les gredins ont voulu renouveler leur odieuse félonie, mais nous n'avons pas été dupes. Nous avons pu capturer les faux infirmiers que nous avons impitoyablement fusillés.

Pas assez gentilshommes, les Boches ! Mais ils sont au-dessous de toute dignité, de toute loyauté. Et vraiment, qui peut ne pas avoir de haine pour cette race d'espions et d'assassins ?

LE PROCÈS HELLER

Contre l'« Action Française »

Le procès intenté par M. Heller, industriel, à l'Action Française, a été appelé lundi devant le tribunal correctionnel.

Comme aux jours des affaires sensationnelles, un public nombreux se pressait dans la salle d'audience, et nous pouvons dire que sa curiosité a été récompensée, car il lui a été donné durant deux grandes heures, d'assister à une brillante joute oratoire.

La loi nous fait une obligation de ne pas rendre compte de débats, nous ne pouvons donc publier ici que des impressions générales.

Me Lacaze donne lecture de la citation par laquelle M. Heller intente un procès en diffamation à M. Daudet, directeur de l'Action Française, à la date du 5 janvier a publié un article considéré comme diffamatoire par M. Heller.

M. Heller réclame 50.000 fr. de dommages-intérêts à M. Daudet.

Me de Roux prend la parole au nom de M. Daudet et de l'Action Française, et immédiatement il demande au tribunal de déclarer que la requête de M. Heller, né en Autriche, et dont les biens sont séquestrés en France, ne soit pas recevable de la justice française.

C'est l'incompétence du tribunal correctionnel que plaide Me de Roux.

L'Action Française veut, dit-il faire la preuve des accusations qu'elle a portées contre M. Heller. Or, elle ne peut le faire que devant la Cour d'assises.

Me de Roux s'attache à démontrer que c'est comme administrateur d'une Société industrielle allemande, et comme « mobilisé » que M. Heller a été pris à partie par M. Daudet, tandis que M. Heller ne veut poursuivre qu'à titre de simple particulier.

Me Lacaze dit que M. Heller veut faire toute la lumière pour confondre ses adversaires.

Après réplique de Me de Roux et riposte de Me Lacaze qui annonce à son adversaire qu'un nouveau procès est intenté par M. Heller à M. Daudet pour ses articles récents parus dans l'Action Française, les débats sont clos.

Le jugement sera rendu à quinzaine.

Quelques réflexions

Retenu au journal par le service de dernière heure, je n'ai pu assister au procès ; j'ai dû laisser au rédacteur de cette feuille le soin de suivre les débats dont je n'ai recueilli qu'un simple écho.

Je me bornerai donc à quelques réflexions.

Pour le moment, ces débats paraissent se résumer à deux plaidoiries, à deux thèses bien distinctes.

Un journal a porté contre un étranger, naturalisé, des accusations particulièrement graves.

Nous ne partageons ni les idées de ce journal, ni les convictions de ses rédacteurs. Nous resterons, ici, les adversaires politiques, très déclarés, de l'Action Française ; mais dans les circonstances actuelles, il ne saurait être question d'opinions. Depuis 1914, loyalement fidèles au programme d'union sacrée, nous ne sommes guidés, dans notre campagne quotidienne, que par notre ardent amour pour notre pays. Trêve complète, absolue, à toutes les divisions jusqu'au jour où nous aurons triomphé des Barbares qui veulent étrangler la France en même temps que la Civilisation.

Donc, dans le procès en question, il y a :

D'UN CÔTÉ :
des FRANÇAIS dont les fils se battent à la frontière pour défendre notre patrie nationale que des bandits Boches veulent nous voler !

DE L'AUTRE :
un AUTRICHIEN qui teste pour nous un suspect, en dépit de ses réponsants, jusqu'au jour où il se sera lavé des terribles accusations portées contre lui.

Or, cet Autrichien fait un procès à son accusateur.

Parfait... si le procès permet la lumière complète.

Mais ce procès que le public espère éblouissant de clarté, se réduit à un procès en diffamation.

Alors cette LOI SUR LA DIFFAMATION !!! Le public ne connaît pas assez cette loi étrange, excellente dans son principe, regrettable dans certaines de ses applications... il ne connaît pas assez, disons-nous, cette loi qui INTERDIT la preuve d'un fait AVÉRÉ reproché à un particulier.

Ainsi : X... a été condamné à la prison, pour vol, il y a 5... 10 ans. Il a purgé sa peine. On n'a pas le droit, au cours d'une discussion, par exemple, de traiter X... de voleur. A coup sûr, il vous ferait condamner pour diffamation.

Dans ce cas, vous n'avez pas le droit de faire la preuve, admise seulement pour les fonctionnaires, les élus, ou les administrateurs. Sociétés faisant appel au crédit public.

Par un exemple personnel, on me permettra de montrer mieux encore comment l'esprit d'une loi peut être faussée.

Il y a plus de vingt ans, étant rédacteur d'un journal du Gard, je signalais à l'administration, et à la demande de tous les notables d'une grosse commune, un café borgne, dont les pensionnaires avariés contaminaient toute la jeunesse de l'endroit.

Le cafetier me fit un procès en diffamation. Je produisis à l'audience un certificat de tous les pères de familles, je fus de paix en tête, déclarant que les faits étaient exacts et que toutes les plaintes étant restées vaines, on avait dû prier la presse de s'occuper de la question.

Le tribunal me... félicita dans des considérants élogieux, mais la diffamation existait (!), il ne pouvait tenir compte de la preuve et je fus condamné !!!

Donc cette loi est une arme quelquefois dangereuse. Il faut cependant l'approuver parce qu'elle procède d'une excellente pensée. On a voulu qu'un homme ayant commis une faute puisse se réhabiliter d'une façon complète.

Ainsi envisagée, cette loi est humaine. Mais le législateur a-t-il jamais songé à se faire le protecteur d'un espion ? Il serait monstrueux de le prétendre.

Nous ne disons pas : M. Heller est un espion ; mais un journal est poursuivi pour le lui avoir dit.

Et ce journal, par l'organe de son avocat, demande à être traduit devant un tribunal OÙ LA PREUVE PEUVE ÊTRE ADMISE.

Il dit à M. Heller :

Je ne vous ai pas attaqué comme simple particulier, mais comme mobilisé,

comme administrateur d'une société allemande... allons devant les assises, car, LA SEULEMENT, j'ai le droit d'établir mes papiers.

Il semble que M. Heller, puisqu'il a la conscience tranquille, aurait dû s'associer AVEC JOIE à la proposition de son « calomniateur ».

Ce n'est point le cas. Son avocat déclare très haut qu'on permettra toutes les preuves, mais que c'est l'homme privé qui a été attaqué ; il entend donc rester devant le Tribunal correctionnel.

OR, l'avocat de M. Heller, sait pertinemment que c'est là un SIMPLE BLUFF. Et il faut que le public comprenne bien l'espoir misérable nourri par le naturalisé.

M. Heller dit : APORTEZ VOS PREUVES ; — MAIS le tribunal ne peut tenir aucun compte des preuves qui seraient fournies. AUTOMATIQUEMENT, s'il retient l'affaire, il doit CONDAMNER le journal à mon cas personnel, cité plus haut, en est une preuve formelle.

Donc, si M. Heller se réfugie derrière la loi, — qui ne devrait pas s'appliquer à son cas — il peut (il doit être plus exact), sortir VICTORIEUX du tribunal. Il n'en sortira pas BLANCHI.

Ce serait vraiment... trop facile pour ceux qui, de Paris, nous prennent pour de simples niais !

Mais indépendants nous fûmes, indépendants nous restons, ici. Et nous le prouverons.

Si le procès est mené de telle manière que M. Heller soit BLANCHI, nous le proclamons bien haut.

S'il se contente d'un artifice de procédure qui peut tromper le public, nous le dirons aussi.

Dans un cas pareil, il ne suffit pas d'avoir des répondants. Il faut la vérité par beaucoup de lumière, toute la lumière.

Nous ne voulons pas continuer à être les « poires » que nous fûmes pendant 50 ans. Et tandis que nos fils se font trahir par les bandits allemands et autrichiens, nous ne voulons pas qu'on permette à des Autrichiens ou à des Allemands naturalisés de se moquer de nous en préparant tranquillement, à l'arrière, la revanche économique de leur pays.

Et qu'on ne nous parle pas — en la circonstance — de l'essor industriel du pays. C'est une mauvaise plaisanterie qui n'a aucune chance de tromper le public caducien.

Les habitants de Cahors ne sont pas plus sots que les intellectuels d'ailleurs. Ils savent voir, comprendre et apprécier.

A. COUESLANT.

AGENCE SUSPENDUE

L'agence « PARIS-TÉLÉGRAMMES », suspendue pour infraction à la loi du mois d'août 1914 (nouvelles militaires) est autorisée à reprendre le fonctionnement de ses services.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre, sont décernées au soldat Dubourg (Ernest), du 7^e d'infanterie.

La citation qui motive ces décorations est ainsi conçue :
Dubourg Ernest, soldat de 1^{re} classe au 7^e d'infanterie, 12^e compagnie : bon soldat discipliné et courageux. A reçu le 8 septembre 1914 plusieurs blessures graves le rendant infirme.

Citation à l'ordre du jour

Parmi les militaires cités à l'ordre du jour, nous relevons les noms de Corde (Joseph), adjudant-chef au 207^e d'infanterie et Brouillac (Antoine), sergent rengagé.

M. l'adjudant-chef Corde est au front depuis le début de la guerre. Voici la citation dont a été l'objet le sergent Brouillac :

« Bon sous-officier, très discipliné. A fait preuve de courage et de camaraderie en allant chercher très près des lignes ennemies un soldat français tué lors des dernières attaques. »

Nos félicitations aux deux vaillants sous-officiers.

Nos compatriotes

M. Jean Coueslant du 15^e de ligne, déclaré inapte à faire campagne à la suite de blessure de guerre, vient d'être nommé en Indo-Chine, conformément à une récente circulaire du ministre de la guerre, pour la relève des officiers des troupes coloniales, appelés à faire campagne.

Notre jeune compatriote doit s'embarquer la semaine prochaine à Marseille, pour rejoindre son poste en Orient.

Au 7^e

M. Cazubon, sous-officier au 9^e d'infanterie est promu au grade de sous-lieutenant et affecté au 7^e.

Les disparus

Parmi les militaires disparus, nous relevons le nom de :
Guiraudet (Jules), du 207^e d'infanterie, 27^e compagnie, disparu le 25 décembre 1914.

Les Retrouvés

Parmi les militaires qui, considérés comme disparus, ont été retrouvés, nous relevons le nom de :
Mirouge (Nanette), du 7^e d'infanterie.

Un jugement intéressant

Souvent il arrive aux voyageurs munis d'un billet de 3^e classe de monter en 2^e classe parce qu'ils ne trouvent point de place en 3^e et estiment que c'est un droit. Il n'en est rien.

Le fait de la Compagnie qui ne

donne pas le nombre de wagons suffisant de 3^e classe aux voyageurs est une faute qui peut constituer une contravention, mais ne peut avoir pour conséquence d'enlever le caractère délictueux de l'acte du voyageur qui s'est déclassé sans avoir préalablement obtenu l'autorisation d'un agent de la Compagnie.

C'est ainsi qu'on a jugé la 10^e et la 11^e chambre correctionnelle de la Seine, en condamnant respectivement à 16 fr. et 1 fr. d'amende le mari et la femme pour avoir voyagé ainsi en deuxième classe avec un billet de troisième classe.

Le tabac à priser dans le Lot

M. Emile Bodin publie les renseignements suivants sur la récolte du tabac à priser dans le Lot.

Voici les rendements de la récolte 1915 qui vient d'être livrée aux magasins de Cahors et de Souillac.

8.569 planteurs et 2.075 hectares 6146 ; 1.945.888 kilos et 2.728.394 fr. 50. Moyenne aux 100 kilos : 140 fr. 21. Rendements moyens à l'hectare : 937 kilos et 1.314 fr. Revenu moyen par planteur, 319 fr.

La sécheresse de l'été dernier a donc causé un déficit de 488.361 kilos et de 662.185 fr. 50, soit 20 pour cent en poids et 19 pour cent en argent.

D'autre part, les rendements à l'hectare qui étaient, l'an dernier, de 1.159 kilos et 1.615 fr. sont descendus à 937 kilos et 1.314 francs, et le revenu moyen par planteur de 395 fr. à 319 fr. Néanmoins, la moyenne aux 100 kilos s'est élevée de 139 fr. 40 à 140 fr. 21.

Les propagateurs de fausses nouvelles

En exécution des instructions données par M. Malvy, ministre de l'Intérieur, les préfets ont signalé, depuis plusieurs mois, aux parquets un grand nombre de propagateurs de fausses nouvelles ou de propos alarmistes.

A Paris et dans le département de la Seine, plus de 2.000 personnes ont été ainsi déférées à la justice militaire, et, parmi elles, plus de 900 ont été condamnées à des peines d'amende ou de prison.

Une promotion spéciale en avril

Une promotion dans la Légion d'honneur et la médaille militaire sera faite dans la deuxième quinzaine d'avril prochain, en vue de récompenser :

1. Les militaires, qui sans avoir accompli une action d'éclat, ont mérité une distinction à la fois pour l'ancienneté de leurs services et les titres nouveaux qu'ils ont acquis au cours de la campagne ;

2. Les militaires qui, évacués du front par blessures, ou maladies, paraissent mériter une récompense en raison de leurs blessures ou de leur ancienneté de services et dont les titres ont été jugés insuffisants pour une proposition exceptionnelle au titre des faits de guerre.

Tribunal correctionnel

Audience du 6 mars 1916
DÉLIT DE CHASSE
Le sieur Amadien, de Cavaniès a chassé : 75 fr. d'amende.

INJURES

Pour avoir adressé des injures à un receveur de l'octroi en service, le sieur P... est condamné à 16 fr. d'amende.

La neige

La neige est tombée pendant la nuit sur notre ville.

Ce matin, au réveil, les poteaux et les toits des maisons étaient tout blancs.

La relève des Boulangers

L'autorité militaire a pris, en ce qui concerne les militaires exerçant la profession de boulanger, des mesures qui semblent avoir provoqué certaines erreurs d'interprétation.

Il a été décidé, d'une part, de rappeler des unités combattantes dans lesquelles ils servaient et de verser dans les sections C. O. A. les boulangers appartenant à la réserve de l'armée territoriale. Par contre les boulangers de l'armée active et de sa réserve appartenant au service armé et apes à l'infanterie qui se trouvaient dans les sections C. O. A. seront versés dans l'infanterie. Par exception, les boulangers de l'armée active et de sa réserve pères d'un moins quatre enfants sont maintenus dans les sections C. O. A.

Les différentes mutations à effectuer à ce titre sont assurées sans qu'il soit besoin de formuler de demandes.

D'autre part, et par une mesure absolue distincte de la précédente, il a été admis que les boulangers professionnels incorporés depuis plus de six mois pourraient être placés en sursis d'appel, à condition qu'ils appartiennent au service auxiliaire, à la R. A. T. ou aux plus anciennes classes de l'armée territoriale, le bénéfice de cette mesure, en ce qui concerne les hommes de l'armée territoriale, devant tout d'abord être appliqués aux pères de quatre enfants de moins de quinze ans.

En outre, il devra être rappelé un nombre égal de boulangers en sursis désignés parmi ceux qui bénéficient de cette faveur depuis plus de six mois. Les sursis nouveaux seront accordés et les sursis antérieurs seront annulés, nombre pour nombre, par commune, sur propositions des municipalités transmises à l'autorité militaire. Il appartient ainsi aux maires de réunir les demandes de sursis nouveaux et de procéder à toutes désignations utiles.

LA FLOTTE ALLEMANDE EST SORTIE

D'Amsterdam :
On mande de Vlieland que 25 navires de guerre allemands, environ, ont été aperçus dans la mer du nord, se dirigeant vers le nord-ouest.

LE BUT DU VOYAGE DU COLONEL HOUSE

De Washington :
Le Morning Post apprend que la raison principale du voyage du colonel House était de se rendre compte des sentiments existant en Europe au sujet de la paix.

Il fut vite convaincu de l'impossibilité de prendre l'initiative des négociations en faveur de la paix à cause de la folie furieuse des Allemands.

Le colonel House a déclaré que l'Allemagne désirait la paix, mais à des conditions qu'il était impossible de prendre en considération.

REMERCIEMENTS

Madame veuve BARRIÉTY et son fils, Madame et Monsieur BARRIÉTY et tous les autres parents, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

VENTE DE CIDRE

Monsieur CONDUCHE, minotier à Cahors, prévient le public que dans quelques jours il va recevoir un wagon-foudre de CIDRE qu'il vendra à des prix modérés.

Prière de se faire inscrire au Moulin St-James.

La livraison aura lieu à la gare.

Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 6 MARS (22 h.)

En Champagne, les Allemands ont déclenché une attaque accompagnée de jets de liquides enflammés sur nos positions entre le mont Têtu et Maisons-de-Champagne.

Sur notre droite, l'ennemi arrêté par nos tirs de barrage, n'a pas pu sortir de ses tranchées ; à gauche, dans la région de Maisons-de-Champagne, il a pu pénétrer dans un petit élément avancé.

En Argonne, nous avons fait exploser dans la région des Courtes-Chausses, une mine qui a détruit un poste allemand et produit un vaste entonnoir dont nous organisons la levée sud.

Entre la Haute-Chevauchée et la cote 285, après avoir fait sauter deux fourneaux, l'ennemi, à la faveur de l'explosion, a pris pied en quelques points de notre première ligne.

Un combat s'est engagé au cours duquel nous avons rejeté l'adversaire hors de notre tranchée et nous nous sommes emparés d'un côté de l'entonnoir.

Notre artillerie a été très active dans tout ce secteur.

A l'ouest de la Meuse, après un violent bombardement qui a duré toute la matinée sur le front entre Bethincourt et la Meuse, les Allemands ont lancé une forte attaque contre Forges, situé sur notre ligne avancée.

Au cours d'une lutte très vive, ils ont pu s'emparer du village.

Plusieurs tentatives pour déboucher sur la côte de l'Oie ont été enrayerées par nos contre-attaques, qui ont rejeté l'ennemi dans Forges.

A l'est de la Meuse, lutte d'artillerie intermittente.

En Wevre, un bombardement intense de la région de Fresnes n'a été suivi d'aucune attaque d'infanterie.

A l'ouest de Pont-à-Mousson, notre artillerie a causé d'importants dégâts aux organisations allemandes du bois de Jury.

Communiqué du 7 Mars (15 h.)

En Argonne, quelques tentatives de l'ennemi pour occuper l'entonnoir des mines (Hte-Chevauchée), ont été repoussées.

Notre artillerie a poursuivi le bombardement des voies de communications ennemies.

A l'ouest de la Meuse, à la faveur d'un intense bombardement, les Allemands ont pu progresser par infiltration le long de la voie ferrée aux environs de Régnéville.

Une très violente attaque, forte d'une division, a été lancée par eux, au même moment sur la cote 265 dont ils ont pu s'emparer malgré les lourdes pertes qui leur ont été infligées par nos tirs d'artillerie et de mitrailleuses.

Nous tenons le village de Béthincourt, le boqueteau est du bois des Corbeaux et Oumières au sommet de la côte d'Oie.

La lutte d'artillerie très vive a continué au cours de la nuit à l'est de la Meuse, dans la région de Bras et Hardaumont, ainsi qu'en Wevre, dans le secteur de Fresnes et dans les villages au pied des côtes de Meuse.

Télégrammes particuliers

Paris, 12 h. 25

SUR LE FRONT RUSSE

Activité de l'artillerie Russe

Sur le front de Riga, au sud du lac de Babit, notre artillerie a démolie une partie des tranchées ennemies.

A l'est de Friedrichstadt, nous avons également constaté les résultats heureux de nos projectiles sur des équipes d'ouvriers allemands.

Dans la région de Jacobstadt, au nord-est de Vessen, notre artillerie a dispersé une troupe d'infanterie allemande et un convoi.

Des éclaireurs allemands, qui s'étaient approchés de notre position, entre les rivières Oldovneitz et Sussez, ont été dispersés par notre feu de mousqueterie.

Sur la position de Dvinsk, près d'Iluskst, la lutte pour la possession d'entonnoirs continue.

Trebizonde menacée

Nos troupes de débarquement, appuyées d'un feu intense de la flotte, ont occupé, la nuit du 4 mars, Atina, sur le littoral de la mer Noire, à l'est de Trebizonde, et, s'étendant rapidement vers le Sud, ont forcé les Turcs à évacuer leurs positions.

Dans cette action, nous avons fait prisonniers deux officiers, 280 soldats, enlevé deux canons, des projectiles, des cartouches et des fusils.

Continuant la poursuite, nos éléments ont occupé, le matin du 5 mars, le village de Mapavri, à mi-chemin entre Atina et Rizeh.

Paris, 12 h. 45

LA FLOTTE ALLEMANDE EST SORTIE

D'Amsterdam :
On mande de Vlieland que 25 navires de guerre allemands, environ, ont été aperçus dans la mer du nord, se dirigeant vers le nord-ouest.

LE BUT DU VOYAGE DU COLONEL HOUSE

De Washington :
Le Morning Post apprend que la raison principale du voyage du colonel House était de se rendre compte des sentiments existant en Europe au sujet de la paix.

Il fut vite convaincu de l'impossibilité de prendre l'initiative des négociations en faveur de la paix à cause de la folie furieuse des Allemands.

Le colonel House a déclaré que l'Allemagne désirait la paix, mais à des conditions qu'il était impossible de prendre en considération.

Étude de M^e BRU

AVOUÉ A FIGEAC

(Assistance judiciaire. Admission du 27 janvier 1914)

Extrait d'un Jugement de Divorce

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Figeac, le 27 novembre 1915, enregistré, signifié et ayant acquis l'autorité de la chose jugée.

Entre le sieur Pierre LALO, cordonnier, demeurant à Figeac place Vival, et la dame Antonia Appolonie BÉLIBIÉ son épouse, demeurant aussi à Figeac.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les dits époux, au profit du mari et aux torts de la femme.

Pour extrait certifié véritable, Figeac, le 1^{er} mars 1916.
Loco M^e Bru, avoué mobilisé.
L. LAGASQUIE, suppléant.

Avis

L'établissement central du matériel spécial (section technique du Génie) a besoin en quantité presque illimitée, des bois désignés ci-après :

Piquets de 1^m80 environ de long, circonférence moyenne au milieu 18 à 33 ^e/_m.

Piquets de 1^m40 environ de long, circonférence moyenne au milieu 18 à 33 ^e/_m.

Croisillons de 1^m40 environ de long, circonférence moyenne au milieu 13 à 18 ^e/_m.

Bois secs écorcés ou bois secs de fente analogues aux échelas de vigne droites.

Essences : pin, sapin, tilleul.

Les personnes qui auraient à vendre des bois des dimensions et essences indiquées ci-dessus sont invitées à en faire connaître les quantités soit au Chef du Génie de MONTAUBAN, soit au Chef du Génie de BORDEAUX, en indiquant les prix demandés pour le stère de bois livré sur wagon.

UN ZEPPELIN AURAIT ÉTÉ TOUCHÉ

De Londres :
Selon les derniers renseignements concernant le raid de zeppelins, hier, sur l'Angleterre, il semble qu'un des deux dirigeables qui survola le comté de Kent fut sérieusement touché, car il s'en alla à la dérive, l'arrière sensiblement plus bas que l'avant.

Dans la marine Turque

D'Athènes :
Le Commandant du croiseur Hamidié qui bombarde, lors de la première guerre balkanique, les chantiers de l'île Syra, est nommé chef d'Etat-Major de la Marine Turque.

Situation grave à Constantinople

De Rome :
Des voyageurs venant de Constantinople confirment la gravité de la situation.

La misère est considérable. Lors des désordres qui suivirent la nouvelle de la chute d'Erzeroum, les Allemands durent se réfugier dans les maisons de Péra et de Galata.

Les Allemands s'efforcent d'organiser des secours pour l'armée d'Arménie, mais seuls, quelques trains purent partir pour Angora, en raison du manque de charbon et du mauvais état de la voie ferrée.

Dans l'armée Grecque

D'Athènes :
Dans un quinzaine de jours, le ministère de la guerre procédera au déplacement des officiers supérieurs et subalternes de tous les corps